

EQUITATION

PROTOCOLE DE REPRISE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

vous accompagne dans cette reprise avec une série de mesures pour pratiquer dans des conditions optimales de sécurité

1 ESPACE SPORTIF DE PRATIQUE	Port du masque obligatoire à l'entrée des installations, dans les circulations, possibilité de l'enlever durant sa pratique sportive.
	Obligation de se désinfecter les mains au gel hydroalcoolique à l'entrée du bâtiment et régulièrement durant sa pratique.
	Entrée et sortie différenciées, indiquées sur les portes, séparées par une table sur laquelle du gel hydroalcoolique est disponible.
	Accès aux vestiaires (individuels ou collectifs) et toilettes accessibles dans les conditions strictes de distanciation sociale, de port de masque et de lavage des mains
2 AVANT LA PRATIQUE	Tenue d'un registre de présence par l'enseignant avec noms, prénoms de chaque pratiquant (traçabilité fournie aux services sanitaires en cas d'enquête épidémiologique).
	Vous munir du kit suivant : gel hydro alcoolique, chiffon microfibre, masque, gourde, serviette, un petit sac (type sac congélation) pour stocker le masque.
	Les usagers devront arriver en tenue adaptée une paire de chaussures spécifique sera apportée dans un sac pour un usage dans le centre équestre. Apporter votre casque et votre matériel de pansage (ou le retirer dans la sellerie).
	Le regroupement des étudiants pour l'attribution des chevaux sera limité en temps et en nombre avec respect des distances sociales de sécurité entre les pratiquants.
3 PENDANT LA PRATIQUE	Le passage dans la sellerie et le local à matériel se fera en petits groupes de 2 ou 3, pour émarger, prendre le matériel, pour s'équiper et équiper son cheval, avant et après le cours.
	L'entrée dans l'espace de pratique se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment de la dépose du masque, dès que l'ensemble des étudiants sera prêt pour le monitoir en carrière ou en manège.
	Adaptation des contenus pédagogiques et didactiques mis en œuvre par l'enseignant au regard des conditions et des préconisations fédérales et institutionnelles de reprise des activités physiques.
	Les cavaliers remettent les masques dès qu'ils mettent pieds à terre et le retour aux écuries s'effectue en respectant les distances sociales de sécurité.
4 APRES LA PRATIQUE	Aux écuries, les soins aux chevaux et le rangement du matériel se fera avec le port du masque. L'enseignant signalera le moment du départ.
	Désinfection par l'étudiant de tout le matériel utilisé avec les gels mis à disposition (équipement du cheval, matériel de pansage, casques,...). L'enseignant désinfectera le matériel pédagogique utilisé par tout le groupe.
	La sortie des bâtiments se fait dans le respect de la distanciation sociale, et des sens de circulation matérialisés.

En cas de symptômes, respectez les consignes sanitaires et restez chez vous